

Le journal de

L'île vivante

Le journal de l'association « Ensemble pour une Île Vivante » - N° 57

NUMÉRO SPÉCIAL ÉLECTIONS MUNICIPALES 2008

Édito Une autre façon de faire campagne !

Normalement, une campagne des municipales est un grand moment d'échange et de débat permettant aux habitants de se faire leur propre opinion. Malheureusement, certains propos tenus ces derniers temps ne sont à l'honneur, ni de leurs auteurs, ni de l'intérêt qu'ils devraient porter à notre population.

Les électeurs sont des gens adultes qui attendent de vrais échanges et des propositions concrètes pour l'avenir de notre commune. Bien faibles sont celles et ceux qui n'ont comme programme que l'insulte ou le mensonge ! La capacité à gérer une commune se mesure à la cohérence des propositions, au refus de la démagogie et au bilan de l'expérience.

Notre île a certes des faiblesses, mais elle a aussi et surtout des atouts que seul un travail opiniâtre peut valoriser. Notre île a besoin de respect, de courage et d'honnêteté.

Christian VIZIER
Président de l'Association

Souvenir du XX^e (avant 2001)

En cette période de tensions pré-électorales bien naturelles, nous sommes heureux de vous offrir un petit interlude culturel sous forme d'un hommage à l'écrivain George Pérec et à son ouvrage « Je me souviens ».

Je me souviens des « espaces commerciaux » vides de la rue Méchin, de la rue de Verdun et de l'avenue Jean Jaurès qui servaient de pissotière.

Je me souviens de la ruelle des Pêcheurs, de la rue du Bocage, ... jonchées quotidiennement de dépôts d'ordures.

Je me souviens des rues « lavées » uniquement les jours de pluie : elles le sont aujourd'hui au moins une fois par semaine par un camion de lavage (hors gel).

Je me souviens des poubelles à louer chaque année : elles sont désormais livrées gratuitement.

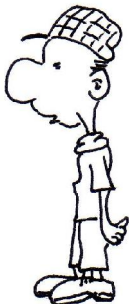
Je me souviens de l'embarras de ceux qui n'ont pas de voiture lorsqu'ils voulaient se débarrasser de leurs piles usagées, de leurs restes de peinture et autres déchets toxiques : il existe aujourd'hui un dépôt en mairie et un camion présent sur la ville chaque mois.

Je me souviens des tags recouverts de peinture une ou deux fois dans l'année : une société spécialisée les nettoie désormais chaque vendredi au jet haute pression.

La revanche sans programme

OU LE RETOUR VERS LE PASSÉ

FIL'OPATTES



Grognard
Sportivement
Solidaire

Hel'LO



En lutte contre
les capitalistes
de l'île

ECHEC È MATH



Ex n°1 asphyxiée
par les problèmes
budgétaires en 2001

K2R



Conseiller
qui lave plus
blanc que blanc

MADAME EX'PINAY



Adjointe
remerciée en
quête d'emploi

PASS MURAILLE



Allié ingrat qui
veut sauter le
mur communiste

Toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé est purement fortuite. A nos lecteurs de trouver une quelconque similitude avec la réalité.

« Ensemble pour une Île Vivante » BP 50 - 93451 L'Île-Saint-Denis cedex - Février 2008

Je voudrais bien que l'auteur imprudent de ces lignes du blog du PCF « l'île en couleur » m'en fasse la démonstration ! Il est vrai que l'ancienne équipe dirigeante PC/PS n'a guère brillé dans la gestion financière de notre ville, au point de présenter son budget 2001 en épargne négative, peinant à payer sur les ressources de la ville le montant des intérêts de ses emprunts, etc. Reste que l'accusation de « servir les banques » est grave et mensongère. Qu'on en juge :

Pour servir la population, il faut bien sûr **faire des**

Pourquoi la ville fait-elle appel aux banques ?

investissements pour :

- **entretenir les bâtiments communaux** (consolidation du gymnase, fenêtres de l'école Lurçat, toilettes de l'école Langevin par exemple) ;
- **construire** (l'école Samira BELLIL qui remplace des préfabriqués par exemple) ;
- **mettre aux normes des équipements périmés** (la cuisine centrale que les services vétérinaires avaient décidé de fermer si des travaux n'étaient pas faits – et qui maintenant est aux normes en liaison chaude : les enfants, les anciens, le personnel communal mangent sain et le personnel de cantine n'a pas été réduit).



Nouvelle école Samira BELLIL

A noter que les **investissements de voirie** (le quai de l'Aéroplane, la sécurisation aux abords des écoles...), **d'assainissement** (la rue Berthelot, l'impasse Cordier, la rue du Bocage...), **d'espaces verts** (fleurissement de toute la ville, plantations d'arbres, place Fumouze...) et de **gestion des déchets** (matériel de nettoyage, containers poubelle mis gratuitement à disposition des habitants...) sont financés par Plaine Commune et ne figurent donc plus au budget de la ville.

On finance essentiellement les investissements de deux manières !

- en utilisant nos ressources propres : **l'épargne dégagée par la ville** ;
- en faisant appel à une ressource extérieure : **l'emprunt des banques**.

Comme chacun sait, plus l'apport de la ville est important, moins les emprunts sont lourds. Qu'en est-il pour notre commune ?

Il est vrai que **les dépenses d'équipement ont fait un sacré bond** : en cumulé, elles sont passées de 4,7 M€ dans la période 1995-2000 à 9 M€ pour la période 2001-2006, soit + 91 % (pour 2007, près de 2,4 M€ de dépenses ont été réalisés), **tout en préservant un endettement constant par habitant (588 € en 2007 contre 562 € en 2001)**.

Ces chiffres n'étonneront personne : il suffit de se promener dans la ville et d'entrer dans les bâtiments communaux (l'ascenseur de la mairie, le gymnase, les écoles, etc.) pour voir les changements.

Pour les fonds propres, deux façons de les développer

- une gestion saine qui veille à ce que l'évolution des dépenses ne progresse pas plus vite que les recettes et qui traque les dépenses inutiles. Cela passe par **la chasse au gaspi** : le suivi des dépenses en énergie, une meilleure organisation alliant **la résorption des déficits chroniques** (Chalet d'Abriès, résidence Ambroise Croizat...) jusqu'à **l'amélioration du service à la population** (guichet d'accueil unique, permanences au quartier sud...) et à la **gestion des finances communales de façon responsable** : des emprunts à **taux fixe et de longue durée** ont été privilégiés (66% de nos prêts à 30 ans et 25% à 20 ans), ainsi que diverses techniques propres à **réduire la charge de notre dette** (renégociation de la dette communale, souscription anticipée d'emprunts avant la hausse prévisible des taux d'intérêts, placement momentané des excédents de trésorerie qui a rapporté à la ville 10 000 € d'intérêt, etc.) ;
- une augmentation d'impôts. La politique menée avec succès depuis 7 ans a permis de développer l'entretien et l'équipement de notre commune **en limitant à 5%** durant toute la durée de la mandature l'augmentation des taux des impôts locaux, tandis que durant la période 1995/2000, l'ancienne municipalité PC/PS, en réalisant deux fois moins d'investissement, a trouvé le moyen de les augmenter de **14%** !

En conclusion : qui a servi les banques avant la population ?

L'auteur de cette accusation serait bien inspiré de retravailler les fondamentaux de la gestion financière d'une commune, mais il faut qu'il se dépêche : les élections approchent et, avec elles, le verdict des électeurs.

Jean-Claude MONVILLE
Maire adjoint chargé des Finances

Quant la méconnaissance devient de l'incompétence

Aux interrogations de madame DAGNIAUX, déléguée départementale de l'UMP, nous pouvons lui apporter certaines réponses et ainsi lui éviter de trop perdre son temps.

Concernant « la sécurité », l'équipe municipale avait mis à la disposition de la police de proximité un nouveau et beau local au quartier sud. Malheureusement pour la ville et ses habitants, un ministre bien connu aujourd'hui, dès son arrivée au ministère de l'Intérieur, s'est aussitôt empressé de supprimer la dite police de proximité. Concernant « les

transports en commun », la création de LÎLOBUS est une bataille gagnée par les élus de l'Île Vivante sachant que les îlodionysiens attendaient depuis plus de 15 ans un moyen de transport reliant notre île dans sa longueur. On peut aussi ajouter l'amélioration récente de la fréquence du soir pour le bus 237 qui ramène les collégiens de Sisley à leur domicile. **L'équipe municipale n'a pas attendu une spinasienne pour avoir l'idée d'obtenir une ligne de bus régulière reliant cette fois la Mairie de Saint-Ouen à la gare d'Epinay** en passant par

l'Île-Saint-Denis. Pour tout vous dire, nous sommes même confiants pour que cela se réalise prochainement.

Concernant « la propreté », son ignorance est certainement liée au retrait de sa délégation de 1er maire adjointe par le maire d'Epinay. Depuis que la propreté a été transférée à Plaine Commune, elle s'est considérablement améliorée : ramassage des encombrants deux fois par mois, lavage de toutes les rues une fois par semaine, « Allo Agglo », le numéro vert de l'espace public, permettant aux services de Plaine Commune d'intervenir rapidement.

LE SCANDALE DU SIÈGE VIDE

Depuis mai 2005 un siège reste désespérément vide au conseil municipal. Il s'agit de celui du premier des socialistes élu en 2001. Pourquoi une si longue absence ? Que s'est-il donc passé ?

KI-A-DI ?

« Si des hommes et des femmes ont vu leur revenu augmenter, il faut qu'ils puissent, un moment donné, faire le choix de quitter leur logement social pour avoir accès à un logement privé, être propriétaire. Sinon, il n'y a plus de renouvellement dans le logement social ».

Réponse : Marie Georges BUFFET lors de l'émission TV « RIPOSTES » du dimanche 2 décembre 2007.

PERTE DE MÉMOIRE : C'était dans le programme 1995/2001 PC/PS/RADICAUX

Ils promettaient : La reconstruction du centre, restaurant scolaire, classes nouvelles pour l'école primaire en vue de la destruction définitive des « préfabriqués ». Mais quelques mois plus tard Ronan KERREST, déclarait dans le bulletin municipal : « A propos du centre, le problème est de remettre à plat le projet de bibliothèque et de l'école du Centre primaire, les choses ne peuvent rester en l'état mais d'un point de vue financier, il y a blocage ».

Ils promettaient : Repenser l'infrastructure et le fonctionnement de la cuisine municipale... dans le cadre de l'intercommunalité. (NDLR : ce qui veut dire repas faits en dehors de la commune. Où ? Puisqu'il y avait refus d'adhérer à Plaine Commune).

UN PEU DE DÉCENCE !

Un mystérieux Comité anti-LE PEN du 93 qualifie monsieur SUIRE d'extrême droite. Une telle insulte, sans aucun fondement, disqualifie ses auteurs. À qui profite le crime ? Quand la droite de l'île cherche à exister, ça saigne !

L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux !



Lors de la reconstruction de l'école du Centre, la tête de liste du Parti Socialiste pour les municipales prétend s'être « **investi activement avec d'autres parents d'élèves, face à une municipalité qui ne voulait rien entendre, pour permettre aux enfants d'avoir un accueil de qualité...** ». Certes, nous étions une dizaine de parents d'élèves à suivre assidûment l'avancement des travaux, en concertation avec les élus en charge du dossier. Nous avons organisé plusieurs réunions, dont celle en rapport avec l'installation d'une grue mitoyenne à la cour de l'école. Nous avons également eu l'occasion de partager le repas avec les enfants lors de leur déplacement temporaire à la résidence Ambroise Croizat.

À moins qu'elle n'ait été contenue, je n'ai pas souvenir de la révolte conduite à l'époque par Christophe ROSÉ. Hormis le fait de continuer d'accueillir nos enfants dans des classes en préfabriqué et dans une cantine insalubre, je n'ai rencontré aucune fronde contre ce projet de nouvelle école. Pas la moindre trace d'un tract, d'une pétition, d'une prise de position venant confirmer cette affirmation d'un quelconque investissement. Comment la municipalité aurait-elle pu entendre celui qui ne s'était pas exprimé à l'époque ? De plus, lors de la reconstruction de l'école Christophe ROSÉ n'était pas élu pour représenter les parents d'élèves. Ce n'est que depuis l'année dernière qu'il est devenu membre suppléant de l'Association des Parents d'Elèves de l'école Samira BELLIL.

Témoignage de la dynamique d'une association imperméable à toute politique partisane, l'ancienne équipe (2002 à 2004) a toujours eu pour seule ambition d'impulser

les meilleures conditions de réussite et d'épanouissement pour nos élèves. Le dernier compte-rendu du conseil d'école du 27 octobre 2007 disait à propos de la restauration scolaire : « **Une centaine d'enfants la fréquente, 2 services sont organisés, les classes sont mélangées, chaque table comporte des grands et des petits, les premiers "tutorant" les seconds. Résultats appréciables : moins de bruits, moins de gaspillage, plus d'éducation** ».

Moralité : La qualité de l'accueil n'est pas tributaire uniquement de l'architecture des lieux ; elle dépend aussi des compétences et du savoir-faire de l'ensemble de ceux qui oeuvrent pour la bonne marche de l'école et qui bénéficient du respect et de la considération des parents d'élèves.

Zine LASSOUED

Ancien Président de l'APE de l'école du Centre de 2002 à 2004

1er épisode « Ensemble pour le changement »



2e épisode « A l'assaut de la mairie »



3e épisode « Tous à l'attaque »





Les douze coups de minuit !

Le Conseil municipal du 30 janvier 2008 a permis d'approuver le Plan Local d'Urbanisme. Il traduit réglementairement les orientations du projet de ville et remplace le Plan d'Occupation des Sols (POS) adopté en 1987. La révision du POS votée en 1996 par l'ancienne équipe municipale à la demande des élus de l'Île Vivante, n'avait fait l'objet d'aucune avancée jusqu'à 2001.

Ce dernier Conseil municipal permettait de présenter les résultats de l'enquête publique. Pendant 30 jours, les îlodionysien(ne)s ont pu faire leurs remarques auprès du commissaire enquêteur (présent à 5 permanences) ou sur un registre

disponible en mairie. Porteur du projet, Philippe MONGES indique qu'une observation adressée hors délai avait été jugée irrecevable par le commissaire enquêteur. C'est à ce moment là que notre conseiller général précise qu'il est l'auteur de cette dernière observation non validée. Digne d'un bon film de DE FUNÈS, notre conseiller général téléphone le dernier jour au commissaire enquêteur pour lui faire part de ses observations. Ce dernier refuse de prendre celles-ci par téléphone mais propose néanmoins à notre conseiller général, afin d'être dans les temps, de lui transmettre les dites observations par mail. Celui-ci part à 23h12 précises. Ouf, sauvé, l'enquête finit à minuit ! Notre conseiller général s'endort alors sur ses deux oreilles rêvant sans doute de son destin politique.

Quatre jours plus tard, notre conseiller général a la désagréable surprise de voir revenir son mail « en erreur ». Dans la précipitation, il s'est trompé dans l'adresse mail du commissaire enquêteur. Encore un coup de FANTOMAS qui sévit maintenant sur le Net ? L'inspecteur JUVE... pardon le commissaire enquêteur malgré sa bonne volonté ne tiendra pas compte des observations de notre joyeux et gai luron.

En conclusion : notre conseiller général devra apprendre à mieux gérer son emploi du temps, lui qui réclame à cor et à cri plus de temps pour la consultation. Il est vrai que 30 jours pour passer à la mairie, c'est un peu court.

Christian VIZIER

CADAVRE EXQUIS !

Mme DAGNIAUX adore jouer au cadavre exquis (mais si vous savez bien, ce jeu qui consiste à commencer une phrase et à laisser le soin à son voisin de la continuer). Ça tombe bien on est joueur à l'Île Vivante.

- Mme DAGNIAUX est « Maire adjointe d'une grande ville » mais n'a plus de délégation puisque le maire d'Epinais lui a retirée en 2005. Pourquoi ? Son action n'était pas appréciée par ses camarades élus !
- Mme DAGNIAUX « vit aujourd'hui à l'Île-Saint-Denis » mais depuis 4 mois seulement et non depuis 2 ans comme elle l'affirme dans le Parisien. Il faut bien avoir une adresse pour se présenter dans une commune !
- Mme DAGNIAUX présente « une liste centriste soutenue par le MODEM et le Parti Radical » mais est membre de l'UMP en étant déléguée à la condition féminine à la fédération UMP de Seine-Saint-Denis. Encore la face cachée de Mme DAGNIAUX ?

À QUI PROFITE LE CRIME ?

L'UMP se permet de remettre violemment en cause la commission électorale pour ne pas avoir validé l'inscription sur la liste électorale de deux nouveaux habitants. Ce n'est pas le maire qui a pris cette décision, mais quatre citoyens nommés par le Préfet et le Tribunal d'Instance, et une maire adjointe. Tous - à l'unanimité - avaient estimé que les documents présentés ne correspondaient pas aux critères qu'ils ont la charge de vérifier. La grossièreté de l'attaque est une injure au travail long et patient qu'ils fournissent bénévolement, et au personnel communal qui les accompagne dans cette tâche.

L'affichage sauvage de certaines listes en dit long sur leur sensibilité écologique !

OUVERT AU RESPECT !

L'Île Vivante respecte sa jeunesse. Les activités et l'Espace Jeunes sont ouverts aux jeunes respectueux mais fermés à l'agressivité.

Logement : Intox sur la ville

Certains prétendent que la municipalité cherche à décourager les demandeurs de logement. Cette affirmation est grossière et révèle en fait la méconnaissance de leurs auteurs sur le fonctionnement de l'un de nos services communaux.

Le service logement de la ville enregistre toutes les demandes de logements sociaux provenant des personnes vivant à l'Île-Saint-Denis. Lorsqu'un demandeur se présente au service, il lui est remis un dossier avec une liste de documents à fournir. Une date de rendez-vous est également fixée dans le mois. Si le planning des rendez-vous est complet, il lui est demandé de revenir le mois suivant. Le délai d'obtention du « numéro unique » est inférieur à deux mois comme la loi l'exige. Par contre, il est à noter qu'un

dossier incomplet ne peut donc pas être enregistré et là, le délai est alors maîtrisé par le demandeur.

Un peu plus de 300 personnes sont enregistrées au fichier de la ville. Précision utile, le dossier de demande de logement social est à renouveler chaque année. Le service invite le demandeur par courrier à venir faire une mise à jour, sans prendre au préalable un rendez-vous.

La contrainte « d'aller habiter ailleurs » n'est certainement pas à mettre sur le dos du service logement de la ville dont les agents communaux font correctement leur travail.

Marie-Josèphe CREUSY
Maire adjointe chargée
du Logement

DRÔLE D'INFORMATION

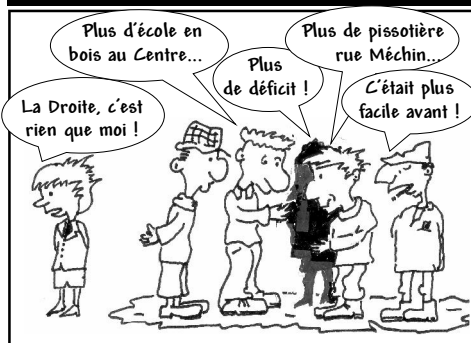
« Le Parisien » a du mal à rendre compte du paysage politique de l'Île-Saint-Denis. Longtemps, la liste citoyenne, malgré nos protestations, a été présentée comme une liste de « Verts » alors que le nombre de conseillers membres de ce parti était infime, les conseillers de sensibilité communiste et socialiste ou simplement sans parti étant bien plus nombreux.

Aujourd'hui, voici pour le Parisien qu'aux élections municipales se présente « un écologiste face à la gauche ». Ainsi donc, la liste citoyenne « Ensemble pour une Île Vivante », auparavant classée « verte », serait maintenant classée « écologiste » face à la gauche, donc de droite. Aux armes citoyens ! La presse veut à tout prix nous encarter. Le citoyen libre, actif, en dehors des partis, la presse ne le reconnaît pas.

1er épisode « Je t'aime, moi non plus »



2e épisode « Cherche projet désespérément »



3e épisode « Enfin, la solution »

